

Savoirs disciplinaires en arts visuels (facultatif)

0 ECTS

Ce module permet aux étudiants.e de prendre connaissance de l'environnement, des outils et des techniques ainsi que d'explorer et d'identifier les champs notionnels ou conceptuels liés à la discipline arts visuels.

L'étudiant.e découvre/expérimente les techniques au travers la pratique en lien avec la ligne, la couleur, la représentation de l'espace, du mouvement ainsi que la découverte de la médiation culturelle (rapport à l'oeuvre d'art et l'image analyse et sémiologie).

Ils/elles développent leur expression et enrichissent leur lexique en mettant en pratique le processus créatif.

Il/elles expérimentent des techniques en imaginant/composant/produisant des images (desins, collages, peintures,...) et en explorant/mettant en lien leurs productions avec le champ culturel et les productions des artistes.

La validation de ce module prépare l'étudiant au module BP31/ 32 AVT.

Compétences travaillées

1
2
8

Prérequis

Aucune

Modalités de travail

6 après-midis de cours à la HEP et travail personnel de l'étudiant.e. Le support de base pour les créations est un carnet de dessin.

Niveaux de maîtrise évalués

- Intégrer les différents savoirs à enseigner par la pratique de techniques de représentation propres aux arts visuels (1)
- Manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner (1)
- Préciser ses forces et ses limites ainsi que ses objectifs personnels et les moyens pour y arriver (2)
- Identifier ses besoins de formation présents ou futurs et y répondre dans le cadre de la formation permanente (2)
- Utiliser efficacement les possibilités documentaires des TIC (8)

Formations concernées

Bachelor of arts pour l'enseignement dans le degré primaire

Semestre

Automne
Printemps

Horaire

Mardi 14:15 - 17:45
Vendredi 14:15 - 17:45

Organisation du module

BP13-23AD-AVI-1 Dessiner, tracer, graver et peindre

Responsable du module

Vukovic Stoja, UER AT
stoja.vukovic@hepl.ch

Évaluation formative

Plusieurs retours formatifs, pendant les ateliers données par des enseignants.es spécialistes en arts visuels

Évaluation certificative (pour la session de juin 2024)

Examen oral en groupe
Dossier individuel

Ce cours permet d'acquérir les connaissances et les pratiques nécessaires à maîtriser pour suivre le module didactique BP31/32 AVT.

L'étudiant.e doit faire la validation avant la fin du 3e semestre.

L'étudiant.e peut demander de réaliser une validation anticipée selon ses acquis antérieurs.

Ouvrages de base

Bibliographie en arts visuels 13-23 AD-AVI
(2022-2023) disponible sur le lien Moodle de cours BP13-23 AD-AVI